

La Barbastelle des Sommets



Le p'tit bulletin du Monestier-en-Vocance

N° 15 - Avril 2024

SOMMAIRE

Informations municipales.....	p. 2
Retour sur les chantiers 2023.....	p.2
Zoom sur le budget 2024	p .4
Travaux programmés en 2024.....	p. 5
Retour sur les Festivités 2023.....	p. 6
Echos d'ici et là	p. 8
Le saviez-vous ?.....	p. 9
Etat civil	p. 9
Si les patrimoines m'étaient contés	p. 10
Festivités à venir.....	p. 11

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Les lundi, Mardi et Vendredi

9h00 – 12h30

Autres jours : sur rendez-vous

ATTENTION : FERMETURE DU SECRETARIAT
AU MOIS D'AOUT

En cas de besoin, vous pouvez contacter :

M^{me} le Maire Agnès Lory au 06 63 30 73 36

Le premier adjoint Serge Chabanis au 06 49 83 68 12

Le deuxième adjoint Denis Sauze au 06 50 88 22 86

Chers Mounitères,

Votre Barbastelle préférée est de retour avec un numéro printanier qui revient notamment sur les événements marquants de la vie du village depuis l'été dernier.

Avril est pour les communes et leurs élus un mois très chargé puisqu'il coïncide avec le vote des budgets ; cette année, le bouclage a été particulièrement délicat du fait d'une absence de revenus prévisionnels en forêt. Il a donc fallu porter une attention particulière aux dépenses de fonctionnement tout en préservant les investissements importants pour notre commune.

Vous le constaterez, vos élus continuent de porter des projets au bénéfice de la collectivité comme l'aménagement d'une nouvelle desserte forestière, la consolidation de ponts, la réfection de l'église, ou l'aménagement du cimetière.

A l'occasion du dernier bulletin (Septembre 2023), nous vous avons consulté au sujet d'un logo pour la commune : le travail a abouti et je suis heureuse de vous le dévoiler en page 2.

Vous découvrirez aussi en dernière page le calendrier des animations à venir, j'espère vous y retrouver nombreux !

Bonne lecture.

Agnès LORY

RAPPEL : Les informations municipales et les décisions du Conseil sont affichées sur le panneau d'affichage public ainsi que sur le site internet de la Commune (www.monestier07.fr). Pour ne rien manquer de l'actualité mounitère, pensez également à télécharger sur vos téléphones l'application Panneaupocket (si ce n'est pas déjà fait...)

Si vous souhaitez participer à la rédaction des prochaines « Barbastelle », n'hésitez pas à vous faire connaître. Ce bulletin est aussi le vôtre. Une anecdote à raconter, un coup de cœur à partager, une recette de cuisine à divulguer, la Barbastelle guette la boîte aux lettres ! (ou la boîte mail)

Informations municipales

GLISSEMENT DE TERRAIN

Dans la nuit du 28 au 29 avril, un important glissement de terrain s'est produit à l'entrée du village. Le chemin de Sagnard s'est effondré et des tonnes de terres ont dévalé en contrebas, obstruant la route départementale et le chemin de St Roch.

La municipalité remercie chaleureusement Florent Durantou, qui le premier sur les lieux a dégagé la route avec sa pelle mécanique ! Les dégâts sont importants et conduisent à fermer à la circulation le chemin de Sagnard jusqu'à nouvel ordre. Le chemin de St Roch sera débarrassé dès que les conditions le permettront.



ELECTIONS EUROPÉENNES 9 JUIN 2024

Le dernier délai pour inscrire sur les listes électorales est fixé au mercredi 1^{er} mai (en ligne) ou au vendredi 3 mai (en mairie).

UN LOGO POUR LA COMMUNE !

Vous avez été relativement nombreux à répondre à notre question « *Quels éléments représentent selon vous le mieux le village ?* ». La graphiste Carole Perret a pris en compte vos réponses ainsi que les remarques du Conseil Municipal. Nous sommes heureux de vous présenter le résultat de son travail !



Le Monestier

RETOUR SUR LES CHANTIERS 2023



REFECTION DE LA ROUTE DES REGNIERS AU NIVEAU DES « TROIS-CROIX » :

En Mai 2021, une portion de la route s'est affaissée suite aux pluies torrentielles qui se sont abattues sur la commune.

Après deux ans d'études préparatoires et recherches de financements, les travaux d'enrochement ont pu être réalisés par l'entreprise SNCM.

Coût : 43 476 euros TTC - Subventions de l'agglomération d'Annonay : 10 491 € - Subv. de l'Etat : 10 491 euros

ADRESSAGE

Suite au long travail de dénomination, numérotation et référencement des rues, voies et lieux-dits de la commune, les plaques et numéros de rues ainsi qu'une nouvelle signalétique ont été installés



Coût : 5764 euros TTC - Subventions de l'agglomération d'Annonay : 2500 euros



RETOUR SUR LES CHANTIERS 2023 (suite)

ADRESSAGE

**Les plaques de rues sont en place !
Avez-vous effectué votre
modification d'adresse ?**

**La mairie peut vous venir en aide,
venez nous voir les lundi, mardi et
vendredi matin.**

Pensez à vous munir de vos identifiants
(Factures, courriers, déclarations) pour
chacun des organismes concernés

Parmi les organismes à prévenir :

- ✓ La Mutuelle Sociale Agricole (MSA)
- ✓ Le Centre des Impôts
- ✓ Les Caisses de Retraite
- ✓ France Travail (anciennement Pôle Emploi)
- ✓ La Sécurité Sociale
- ✓ La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- ✓ La mutuelle
- ✓ La banque
- ✓ La Poste
- ✓ La préfecture (pour la carte grise des véhicules)
- ✓ Les fournisseurs d'électricité de gaz d'eau d'internet de téléphone, etc.
- ✓ Les magasins ou certains sites marchands dans le cas d'abonnements.

CIMETIERE

Après la création de concessions en 2022, la municipalité poursuit la mise en conformité de son cimetière. L'ossuaire communal a été construit en lieu et place d'une ancienne tombe dont les héritiers ne se sont pas manifestés. Les travaux ont été réalisés par les Pompes Funèbres de Riotord.

Coût : 7 229 TTC - Subventions de l'agglomération d'Annonay et de l'Etat : 5072,50 euros



Serge Chabanis, premier Adjoint, en charge de la gestion du cimetière avec l'entreprise riotordoise



PETITS AMENAGEMENTS DE VOIRIE

Pose d'un miroir pour la mise
en sécurité de la circulation au
niveau des Régniers.



Par ailleurs,
l'escalier d'accès a
été refait

Coût : 3240 € TTC
et équipé de deux
mains courantes
en fer forgé

Coût : 1896 € TTC

ZOOM sur le Budget municipal 2024

Le 24 mars dernier, les comptes administratifs de l'année 2023 de la commune ont été analysés et validés en conseil municipal. Les budgets prévisionnels 2024 (dits « budgets primitifs ») ont été votés le 5 avril.

L'ensemble de ces documents est à votre disposition sur simple demande en mairie.

Comme il n'est pas aisé de saisir le langage très spécifique de la comptabilité publique, voici quelques éléments de compréhension des finances communales :

Jadis commune relativement privilégiée grâce aux revenus de sa forêt et au confort des dotations de l'Etat, Le Monestier a vu d'une part diminuer la valeur de ses bois et d'autre part baisser de moitié les subsides de l'Etat. La santé financière de la Commune, bien que satisfaisante, repose actuellement sur un équilibre fragile qui nécessite prudence et prévoyance, a fortiori dans un contexte d'inflation et d'augmentation des coûts de l'énergie.

Cette année, l'établissement du budget prévisionnel a été particulièrement délicat du fait d'une absence de revenus prévisionnels forestiers. En effet, selon le plan de gestion (2010-2030) et au regard de la nécessité de ne pas décapitaliser notre forêt soumise aux aléas du changement climatique, seuls les bois dépérissant seront récoltés en 2024.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES ?*

Les frais de personnel : 47 965 euros

Secrétariat : 2 jours/semaine
Entretien-voirie : 2 jours/semaine
Ménage : 1h/semaine

Indemnités mensuelles des élus : 12 060 euros

Maire : 570 euros net
1^{er} Adjoint : 161 euros net
2^e Adjoint : 100 euros net

La voirie (hors investissement) :

Entretien, déneigement : environ 11 000€/an

Les impôts fonciers : 7000€/an

* *Compte Administratif 2023*

QUELLES SONT LES RECETTES PRINCIPALES DE LA COMMUNE ?*

Les dotations de l'état et collectivités :

62 100 €

(dont DGF : 31 096 €)

Les impôts et taxes : 25 323 €

La location de la salle et des deux appartements communaux : 10 215 €

La vente de bois :

65 000 € (2023)

ETUDE DE FAISABILITE LOGEMENT FERME COMMUNALE

Dans la perspective du départ en retraite de l'actuel exploitant agricole locataire et afin de garantir la pérennité de sa ferme communale, la Municipalité souhaite étudier les modalités techniques et financières de la construction d'un logement attenant à la ferme.

Le projet est de construire un bâtiment en bois local, exemplaire sur le plan environnemental et qui utilise autant que possible du bois issu de notre forêt communale).

Coût estimé : 10 000 €

REFECTION DES PEINTURES DE L'EGLISE

En 2022, la commune a réalisé la mise hors d'eau et hors d'air ; la municipalité souhaite maintenant entreprendre la réfection des peintures et enduits. L'opération permettra de retrouver les teintes ocres d'origine et sera l'occasion de redonner de la lumière à l'ensemble.

Comme en 2021, une campagne de mécénat participatif sera lancée en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, De généreuses promesses de dons ont déjà été recueillies !

Coût estimé : 45 000 €

Investissements 2024

TRAVAUX de VOIRIE PROGRAMMES en 2024



Réfection de chaussée et emplois partiels :

- ✓ Comme chaque année depuis le début du mandat d'Agnès LORY, une réfection de 4 km de route sera réalisé via la technique des emplois partiels. Après la route de Bégué et la route du Chambon, c'est au tour de la route des Régniers (secteur Fournat-Bessias).

Coût : 11 000 euros TTC – Subvention attendue de 50%

Réfection de ponts sur la route de Bégué et en forêt :

- ✓ En 2022, la municipalité a sollicité le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) afin de diagnostiquer l'état des ouvrages d'art de la voirie communale (ponts et murs de soutènement). Plusieurs de ces ouvrages ont été pointés comme nécessitant des travaux à plus ou moins court terme dont le pont sur la route de Bégué à la sortie du village.
Coût : 3048 euros TTC Subvention attendue de 50%
- ✓ Un pont ancien en forêt doit également être renforcé afin de garantir le passage sécuriser des véhicules lourds.
Coût : 19 920 euros TTC Subvention attendue de 50%

L'Amélioration de la desserte en forêt communale :

- ✓ Après avoir fait réaliser une étude de faisabilité en 2023, une nouvelle desserte (piste à camion) sera créée pour faciliter l'extraction de bois tout en améliorant la défense incendie.

Coût : 46 000 euros TTC – Subvention de 60% attendue.



SUITE DE LA MISE EN CONFORMITE DU CIMETIERE

Après la création de concessions et la construction d'un ossuaire communal, la commune va rendre les emplacements abandonnés utilisables à nouveau. L'opération est très réglementée et est réalisée par les pompes funèbres sous le contrôle du Maire. Elle consiste à « réduire » les corps, c'est à dire les rassembler les ossements et les placer dans l'ossuaire.

PROJET D'ACHAT DE SOURCE

Aujourd'hui la commune est alimentée en eau potable par deux sources situées sur les hauteurs du hameau de Bégué.

La source produit en moyenne 24 m³ d'eau par jour tandis que la consommation moyenne est de 5 m³ / jour. La même eau sert à la défense extérieure contre l'incendie et le réservoir municipal contient une réserve spécifique à cette fonction.

Alors que plusieurs communes sont confrontées à des restrictions d'urbanisme à cause du manque d'eau (dont Vanosc et Vocance), la municipalité travaille en étroite concertation avec la Régie de l'eau de l'agglomération afin de sécuriser l'approvisionnement en eau du village. L'étude en cours sur les sources en contrebas du col de la Charousse est en bonne voie, c'est pourquoi la commune a décidé d'acquérir les terrains concernés (environ 5000 m²).



DIALOGUES de Barbarie et Fête du Chemin...



Le 24 juin 2023, sur une suggestion de Gilles Turier et en partenariat avec la Forêt des Contes (Villevocance),

l'orgue de Barbarie fut à l'honneur au village !

Balade contée et déambulation musicale dans les rues du village ont été suivies d'un concert dans la cour du château.



L'après-midi dédié à la décoration du sapin de Noël de la salle communale a été un franc succès.

Les enfants venus nombreux ont partagé un moment créatif et un goûter en compagnie de Maurizia Frier, conseillère municipale en charge de la convivialité et de la



REPAS DES ANCIENS

Notre traditionnel repas intergénérationnel a eu lieu le dimanche 18 décembre. Comme chaque année la municipalité a offert le menu aux résidents du village âgés de 65 ans et plus ainsi que l'apéritif et le vin à l'ensemble des convives.

Les Mounitères, venus nombreux pour partager ce moment de convivialité destiné à resserrer les liens entre générations et entre villageois autour d'un sapin de Noël décoré par les enfants du village. Le menu (feuilletés de fruits mer, civet de cerf en sauce, fromages et mignardises) concocté par Sandrine Ferrein des Saveurs Ardéchoises (Villevocance) a été très apprécié ! A la fin du repas, beaucoup ont poussé la chansonnette, accompagnés par Dédé et Gilles à la guitare. La reprise de la « Tactique du gendarme » par le père Gaby a été particulièrement réussie. Un moment de convivialité comme on les aime !





Les échos d'ici et là

GESTION DES DECHETS

Le tri sélectif est primordial car celui-ci est à la fois écologique et économique. Certains déchets sont recyclés et valorisés (revendus). Cela permet de diminuer la dépense liée au coût de gestion des déchets qui demeure très important à cause de la masse des déchets non-recyclables ou mal triés qui doivent être alors incinérés (les OMR pour Ordures Ménagères Résiduelles)

Les habitants du Monestier produisent peu de déchets à comparer aux autres communes du bassin annonnéen : 94 kilos par an et par habitants d'OMR pour une moyenne de 203 kg/an/hab à l'échelle de l'agglomération d'Annonay.

Il a cependant été constaté des erreurs dans l'utilisation de notre îlot de propreté ; pour rappel, les ordures à destination du bac gris, doit être impérativement déposées en sacs hermétiques pour éviter les odeurs et autres désagréments.

Par ailleurs, afin de réduire au maximum les déchets verts en déchetterie tout en les valorisant localement, des actions ont été mises en place par l'agglomération d'Annonay, notamment autour du broyage et du compostage.

Un broyeur partagé pour les communes et les habitants de l'agglomération d'Annonay

L'agglomération a fait l'acquisition d'un gros broyeur mis à disposition des communes sur réservation ; le broyage des déchets verts s'effectue obligatoirement sous la supervision des élus habilités

Les habitants intéressés sont invités à se rapprocher de la mairie afin que soit organisée une journée broyage.

Le broyat sera récupéré par les personnes qui le souhaitent. Le reste sera utilisé sur les

massifs communaux

La municipalité recherche un emplacement plat et facile d'accès pour stocker les déchets à broyer.



Installation d'un composteur collectif au Monestier

Un composteur sera prochainement installé dans le centre du village pour les villageois qui n'ont pas de composteur individuel*. Stephen DRONVAL sera le responsable local du composteur.

S'équiper d'un composteur individuel avec le soutien de l'Agglomération est désormais possible. Annonay Rhône Agglo finance entre 50 et 75% du coût d'acquisition du composteur, avec au choix :

- Un composteur en plastique recyclé à 10€
- Un composteur en bois à 40€

Après-midi en forêt communale : « Voirie et exploitation forestière »

Encadrer l'exploitation forestière et préserver la voirie publique

L'activité forestière sur notre territoire est largement dépendante de l'usage d'une voirie publique souvent sensible et les élus locaux sont confrontés à des conflits d'usages de plus en plus complexes.

Le mercredi 29 novembre 2023, l'association des communes forestières d'Ardèche (COFOR07) a organisé au Monestier, une formation à destination des collectivités.

En partenariat avec l'interprofession FIBOIS et avec le soutien financier du Département, en lien avec les professionnels de la filière de l'Ardèche, la formation visait à donner aux communes des outils pour faciliter la compréhension des chantiers forestiers et encourager les médiations locales (déclarations, état des lieux de la voirie, signalisation,...).



Julien Petit, technicien forestier ONF, presenatnt un chantier communal d'exploitation de bois façonnés aux élus et professionnels venus

Le saviez-vous ?

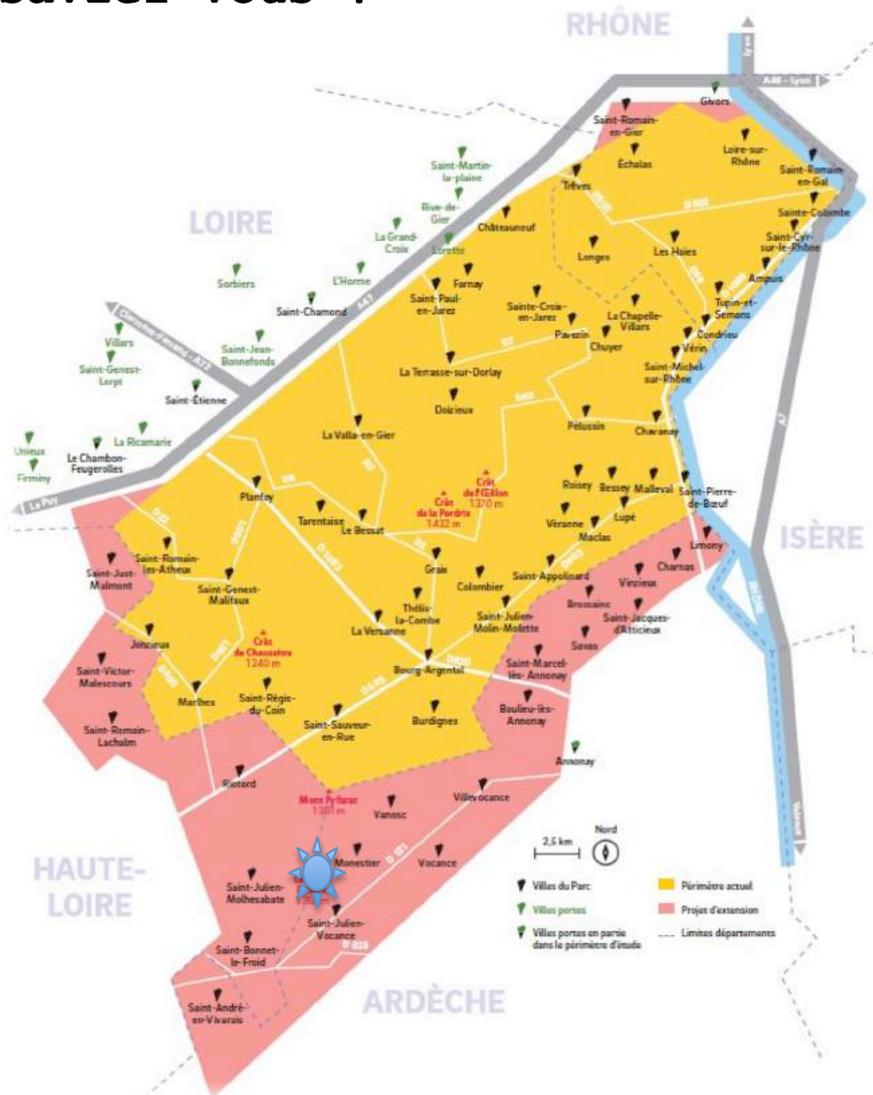
La Vocance bientôt dans le parc naturel du Pilat ?

Destination 2041

Les équipes du PNR du Pilat travaillent à un nouveau projet de territoire qui devrait conduire vers le renouvellement du classement en tant que "Parc naturel régional" pour la période 2026-2041.

C'est à l'occasion de cette « révision de Charte » que le périmètre du Parc peut évoluer. En début de procédure, le territoire d'étude est arrêté au regard d'une série de critères définis par le Code de l'Environnement. Celui-ci reprend le périmètre du Parc actuel étendu à tout ou partie de **21 nouvelles communes**, dont Le Monestier et toute la Vocance.

En 2025, à la fin de la procédure, chaque commune concernée pourra librement et volontairement décider d'approuver, ou non, la future Charte du Parc.



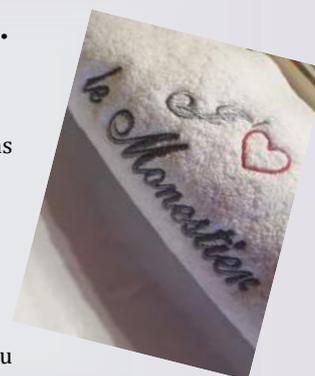
ETAT CIVIL

Naissance de Lucile, suite...



Crédit photo : Marion Lerosier

Dans le dernier bulletin, nous vous avons annoncé la naissance de la petite Lucile, nouvelle habitante des Régniers ; la Municipalité a été heureuse de marquer cet heureux évènement en offrant un body et une serviette de bain aux couleurs du village.



Mariage

Le 25 novembre 2023 Kerry Mitchell et Emanuel Rodot se sont mariés au Monestier.

Comme la loi le permet depuis décembre 2019, dans l'esprit de rapprocher les citoyens des institutions, c'est le conseiller municipal Alexandre Baudouin qui a procédé à l'union des deux époux. Un arrêté du Maire avait été signé afin de faire du conseiller un officier d'état civil le temps de la cérémonie.



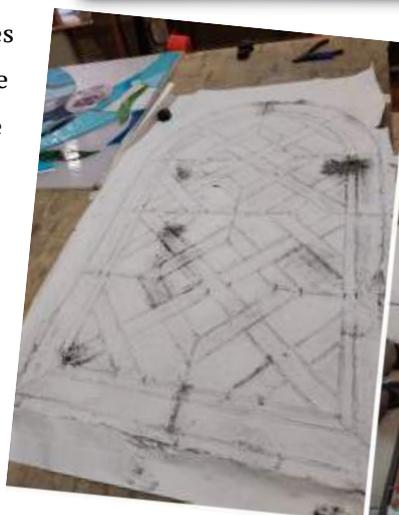
Si les patrimoines m'étaient contés...



En aout 2023, un violent orage de grêle a endommagé le vitrail situé en façade de l'église Saint-Roch. Pour le restaurer, la commune a fait appel à un maître-verrier, Myriam Boulay, dont l'atelier est situé à Lyon. Le coût de 1171 € TTC a été pris en charge par l'assurance moyennant une franchise de 300 euros.

Les étapes de la restauration

- Dépose du vitrail sur place, enlèvement de la chaux en périphérie et mise en place d'une clôture provisoire
- Restauration totale en atelier, réalisation d'une mémoire et démontage du vitrail
- Après le nettoyage des pièces de verre et la coupe des pièces en remplacement de celles brisées, place au sertissage avec le plomb neuf
- Une fois le montage terminé, les intersections sont soudées à l'étain puis le vitrail est mastiqué recto verso, afin de le rendre étanche et rigide.
- Le surplus de mastic est enlevé avec de la sciure de bois.
- Les nouvelles attaches en plomb pour les vergettes (tiges métalliques) sont soudées.
- Les vergettes sont nettoyées et deux couches de peinture anti rouille ont été faites.



Enfin, le vitrail est prêt à être remplacé dans l'église puis scellé à la chaux !





Evènements et festivités à venir

26 mai 2024 La voix dans tous ses éclats
Biennale des pratiques amateurs 2024

RDV à 10h30 sur la place – début du spectacle à 11h



↳ **Boîte Vocale (Peaugres)**
= Promenade musicale dans le village

Composée d'une quinzaine de choristes de 30 et 50 ans, "Boîte Vocale" est un petit chœur moderne et participatif dirigé par Marianne de Coninck. On y chante des pièces harmonisées, notamment chansons du monde, contemporain, jazzy, percussions corporelles.

↳ **Ensemble vocal de la Maison de la Musique et des Pratiques Amateurs (Annonay)**
= Cour du château

Parmi les pratiques musicales collectives proposées par le nouveau conservatoire intercommunal, la pratique vocale est largement représentée ! En voici un aperçu avec le concert (hors du) commun de 2 groupes vocaux : l'ensemble vocal de Vernosc et Jeu de Dame, chœur de femmes de Limony. Au programme, chants traditionnels brésiliens, polonais, espagnols, anglais et argentins mais aussi chants sacrés, work songs et gospels.

Vendredi 24 Mai 2024

Pot de départ à la retraite de Faby !

Fabienne Sassolas a été secrétaire de mairie au Monestier de à 1995 à 2021, notre commune lui doit beaucoup et la municipalité est heureuse d'être à ses côtés pour célébrer une retraite bien méritée ! Tout le village est invité à se retrouver pour un moment convivial à partir de 18h en salle communale.



Vendredi 7 juin 2024 Soirée chauves-souris

RDV à 19h salle communale

Une nouvelle habitante a été repérée sur la commune : La grande noctule est la plus grande des chauves-souris d'Europe avec une envergure de plus de 45 cm et un poids pouvant atteindre 60 gr.

Elle gîte dans les arbres, souvent troués d'anciennes loges de pics. Elle chasse des gros insectes en altitude et peut parcourir de très grandes distances (jusqu'à une centaine de kilomètres) entre ses lieux de repos diurnes et ses zones de chasse.

Au programme de la soirée :

- ✓ la projection du film « Noctulambule » (36 minutes) suivi d'un « questions / réponses », et d'une présentation du projet et de la Grande noctule, ce qu'on connaît de l'espèce notamment dans la région.
- ✓ Ensuite une sortie sur le terrain pour observer les chauves-souris avec des détecteurs d'ultrasons et une capture au filet. Comment on recherche et on étudie les chauves-souris ? Que faire pour les protéger ?



*La Barbastelle des Sommets est
aussi votre bulletin.*

*Vous voulez déposer une
petite annonce, envoyer une
lettre, écrire un article ou nous
faire des suggestions ?*

Ecrivez à « La Barbastelle »

Mairie – 07690 Monestier

Ou par mail :

barbastelle07@gmail.com



**RDV à la soirée
chauve-souris !**

- **Direction de la publication** : Mairie du Monestier
- **Graphisme, mise en page, rédaction** : Agnès Lory
- **Impression** : Mairie du Monestier

Ont contribué à ce numéro : Serge Chabanis